

VALTECH
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.343.382,98 €
SIÈGE SOCIAL : 103 RUE DE GRENELLE – 75007 PARIS
RCS PARIS 389 665 167

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
REUNIE LE 26 JUILLET 2011

RESULTAT DES VOTES

Quorum : 63,535 %

Compte tenu du niveau du quorum, l'assemblée générale a pu délibérer sur les résolutions présentées à titre extraordinaire.

	RESOLUTIONS PRESENTEES A TITRE EXTRAORDINAIRE	
Résolution n° 1	Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires de la société et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires de la société, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires.	Adoptée à 98,19%
Résolution n° 2	Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires de la société et/ou des valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, à des actions ordinaires de la société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier.	Adoptée à 99,98%
Résolution n° 3	Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'émettre des valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, à des actions ordinaires de la société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, au profit de catégories de bénéficiaires.	Adoptée à 98,18%
Résolution n° 4	Autorisation au conseil d'administration, en cas d'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires, de fixer le prix d'émission selon les modalités fixées par l'assemblée générale.	Adoptée à 99,98%
Résolution n° 5	Autorisation au conseil d'administration à l'effet, en cas d'augmentation de capital avec ou sans suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'augmenter le nombre de titres à émettre.	Adoptée à 98,19%

Résolution n°6	Autorisation consentie au conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital en vue de rémunérer des apports en nature.	Adoptée à 100,00%
Résolution n°7	Autorisation au Conseil d'administration de consentir des options de souscription et/ou d'achat d'actions en faveur des membres du personnel et/ou des mandataires sociaux de la Société et des sociétés du Groupe Valtech.	Adoptée à 100,00%
Résolution n°8	Limitation globale des autorisations.	Adoptée à 98,19%
Résolution n°9	Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation du capital par émission d'actions réservées aux salariés adhérents à un plan d'épargne entreprise en application de l'article L.225-129-6 du Code de commerce.	Rejetée à 98,18%
Résolution n°10	Pouvoirs à donner.	Adoptée à 100,00%